



Assemblée générale

Distr. générale
7 juin 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Points 45, 53 et 55 de l'ordre du jour

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes

Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire

Lettre datée du 3 juin 2005, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Brésil et du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration conjointe concernant la coopération entre le Japon et la République fédérative du Brésil sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies, rendue publique par le Premier Ministre japonais, Junichiro Koizumi, et le Président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, à Tokyo le 26 mai 2005 (voir annexe).

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 45, 53 et 55 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent du Brésil
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Ronaldo Mota **Sardenberg**

Le Représentant permanent du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Kenzo **Oshima**



**Annexe à la lettre datée du 3 juin 2005, adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
du Brésil et du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration conjointe concernant la coopération
entre le Japon et la République fédérative du Brésil
sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies**

Tokyo, le 26 mai 2005

1. Cette année marque le soixantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Le Premier Ministre japonais, Junichiro Koizumi, et le Président de la République fédérative du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva (ci-après dénommés « les deux dirigeants »), partageant l'idée qu'il s'agit d'une année propice pour mener à bien une réforme en vue de renforcer l'Organisation, se sont félicités de la publication du rapport du Secrétaire général intitulé *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous*.

2. Les deux dirigeants ont souligné la nécessité d'entreprendre une réforme approfondie de l'Organisation des Nations Unies, notamment dans les domaines du développement, de la sécurité et du respect des droits de l'homme; l'importance de revitaliser l'Assemblée générale, puisque c'est le souhait général de tous les États Membres; et l'importance de renforcer l'efficacité et la productivité des organismes et des organes des Nations Unies qui œuvrent dans les domaines social et économique, tels que le Conseil économique et social, afin qu'ils puissent relever efficacement les défis urgents qui se posent. Ils ont réaffirmé leur détermination de poursuivre leur coopération pour que le sommet de suivi de la Déclaration du Millénaire, qui se tiendra en septembre, soit couronné de succès.

3. Les deux dirigeants ont estimé qu'une réforme du Conseil de sécurité s'imposait pour en améliorer la représentativité, l'efficacité et la crédibilité, afin qu'il s'adapte à la réalité de la communauté internationale au XXI^e siècle et qu'il puisse relever efficacement les défis d'aujourd'hui. Les deux dirigeants, notamment dans le cadre du Groupe des quatre, ont réaffirmé leur détermination de continuer à soutenir mutuellement leur candidature et à collaborer en vue de mener à bien la réforme du Conseil de sécurité, en augmentant le nombre de sièges – permanents et non permanents – et en permettant aux pays développés et en développement de devenir membres permanents au même titre que les autres États Membres. Les deux dirigeants sont résolus à s'efforcer sans relâche d'accélérer leurs efforts en vue de l'adoption d'une résolution-cadre d'ici à l'été, qui prévoira un maximum de souplesse, et ont exhorté les autres États Membres à se joindre aux auteurs afin de mobiliser le soutien le plus vaste possible.